



Litige de garantie decennale avec un plombier

Par **tessonneau**, le **20/01/2008** à **10:43**

suite à un problème de fuite sur une canalisation d'eau j'ai fait intervenir le plombier qui m'a fait les travaux lors de la construction en 2001 cette année (septembre 2007) il me réclame le paiement de l'intervention suis je tenu de payer sachant que c'est la deuxième fois que cela arrive et que j'ai fait la première réparation à mes frais.